



BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

ATTESTATION DE DEPÔT DE CAPITAL

Agence de: RIBERAC

Nous soussignés, Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, attestons que la somme de :
cinq mille (5000,00 EUR) euros
a été versée sur le compte n° 5699 17 80 987
pour la libération du montant du capital de la société en formation (1) SARL ATP

Cette somme résulte de remises suivantes, effectuées par: (2)

Vincent M PAYENCHE TME cpt personnel de 5000,00 EUR le 16/07

Le déblocage de cette somme interviendra lors de la production par le représentant dûment habilité de la société, de l'attestation d'inscription de celle-ci au Registre du Commerce de PERSGUEUX et du numéro de SIRET correspondant.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

à Riberac, le 16/07/99

Le Directeur d'Agence
CLEMENT Valentin

P/O



BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Agence de Riberac

Place de la Liberté - 24600 RIBERAC
Tél 05 53 92 47 14

(1) Mentionner la forme juridique de la société à constituer.

(2) Nature de la remise (chèque sous réserve d'encaissement, versement ou autre), nom et adresse du remettant.



SOCIETE EN FORMATION

OUVERTURE D'UN COMPTE
POUR DEPOT DU CAPITAL

Monsieur le Directeur
de la BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Monsieur le Directeur,

Nous soussignés, SARL A3TP
avons l'honneur de vous informer que nous avons chargé M PAYENCHET THEO
de procéder aux formalités de constitution de la Société A3TP
que nous sommes convenus de fonder entre nous et avec toute personne, qui adhérera aux statuts que nous avons établis et
dont nous vous communiquons un exemplaire ci-joint.

A cette fin, nous donnons tout pouvoir à M PAYENCHET THEO et
notamment celui de se faire ouvrir, auprès de votre établissement, au nom de la Société
A3TP en formation, un
compte indisponible dit « Compte Capital », destiné à recevoir les sommes provenant de la libération des parts sociales.

Les fonds déposés sur ce compte « Capital » ne pouvant être retirés par M.
PAYENCHET THEO que sur présentation d'un certificat, attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce.

Nous dégageons la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique de toute responsabilité, quant à l'utilisation des fonds et nous
la dispensons, en conséquence, de tout contrôle à cet égard.

Fait à Ribérac, le 16/07/84

Signatures des mandants, précédées
de la mention
« Lu et approuvé, bon pour pouvoir »

Signature du mandataire, précédée
de la mention:
« J'accepte le présent pouvoir »

Lu et approuvé, bon pour
pouvoir

Pour la SARL A3TP le
gérant M^{re} PAYENCHET Théo

J'accepte le présent pouvoir

[Signature]

PJ : Copie des statuts
Liste des associés et nature des apports effectués par chacun d'eux

